



Violences volontaires avec 8 jours d'incapacités de travail

Par **Malikamel**, le **14/04/2014** à **15:21**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

J'ai une convocation au tribunal pour cause de violences volontaires et 8 jours de chose qui n'est pas vraie. La personne a joué la comédie pour toucher des dommages et intérêts, quel ma peine qu'est-ce qui va m'arriver surtout que je ne veux pas lui payer des dommages et intérêts. J'ai pris un avocat mais je ne veux pas Kangoo même savoir ce qui est la peine, merci de me répondre, c'est urgent surtout que ce sont des voisins qui ne s'arrêtent pas de mentir et d'inventer des histoires pour que je rentre en prison. Personne ne veut témoigner car ils ont peur d'avoir des problèmes après.